



HERBERT SMITH FREEHILLS CONSEILLE ENERTRAG SUR LA CESSION D'UN PARC EOLIEN FRANÇAIS A GLENNMONT PARTNERS

10 January 2019 | Paris
Deals and cases

Le cabinet d'avocats d'affaires international Herbert Smith Freehills a conseillé Enertrag, développeur éolien et producteur d'électricité propre, sur la cession du Projet Goudelancourt, un parc éolien d'une capacité de 16.8 MW situé dans le nord de la France, auprès de Glennmont Partners, fonds d'investissement européen spécialisé dans les énergies renouvelables.

Le parc éolien a été développé par Enertrag qui gère aussi la construction du parc qui est en cours de réalisation.

Le parc éolien fonctionne grâce à sept turbines Nordex N117 et a obtenu un contrat d'exploitation et de maintenance à long terme avec un acteur réputé. Le projet est encadré par un contrat d'achat d'électricité conclu sur une durée de 15 ans avec EDF.

Enertrag continuera à gérer les aspects techniques et commerciaux du parc éolien.

Herbert Smith Freehills a conseillé Enertrag avec une équipe composée de Frédéric Bouvet, associé Corporate et Managing Partner du bureau de Paris et de Magali Fernandes, of counsel.

MEDIA CONTACT

For further information on this news article, please contact:

**NATHALIE TEKADIOMONA,
COMMUNICATIONS AND MARKETING
LEAD - PARIS**

PARIS

Tel: +33 1 53 57 76 66

Email: [nathalie.tekadiomona@
hsf.com](mailto:nathalie.tekadiomona@hsf.com)